## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**





## Des changements de délégations

Par arrêtés du maire Émile Roger Lombertie en date du 31 août, du 7 septembre et du 25 octobre 2022, des changements de délégations sont intervenus au sein du conseil municipal.

Les fonctions suivantes sont déléguées à Nadine Rivet, adjointe :

- Petite enfance :
  - ▶ suivi du patrimoine immobilier en matière d'établissements d'accueil de jeunes enfants
- ▶ mise en œuvre de l'accueil collectif dans les établissements d'accueil de jeunes enfants et familial au domicile d'assistantes maternelles.
  - Accueil de loisirs sans hébergement :
    - ▶ gestion des accueils de loisirs pour tes enfants
    - ▶ développer l'offre de loisirs pour les adolescents.
  - Organisation de séjours de vacances pour les enfants et les adolescents.
  - Ville nourricière.
- Commande publique : exécution et suivi des contrats de commande publique dans les domaines de compétence susvisés.
  - Gestion et animation du quartier Les Ponts Le Sablard.
  - Gestion et animation du quartier Limoges sud Romanet.

Les fonctions suivantes sont déléguées à Philippe Pauliat-Defaye, adjoint :

- Conservatoire à rayonnement régional, Opéra,
- Centres culturels municipaux, spectacle vivant,
- Développement de la politique culturelle de la Ville :
- ▶ élaboration et mise en œuvre de la programmation artistique et culturelle des établissements culturels susmentionnés
- ▶ coopérations culturelles communales, intercommunales, départementales, régionales, nationales et internationales,
- Acceptation des dons et legs destinés aux établissements susmentionnés, Organisation d'expositions dans les établissements culturels susmentionnés,
- Prêt et location de salles municipales à vocation culturelle dans les domaines de compétences et les établissements et lieux susmentionnés,
- Commande publique : exécution et suivi des contrats de commande publique dans les domaines de compétence susvisés,
  - Directeur de la publication du site des centres culturels et de « Deux mois à Limoges ».

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 17 novembre 2022



Les fonctions suivantes sont déléguées à Muriel Laskar, conseillère municipale :

- Lire à Limoges,
- Bibliothèque francophone multimédia, musées municipaux,
- Organisation d'expositions, prêt et location de salles municipales à vocation culturelle dans les établissements et lieux susmentionnés,
  - Ville d'art et d'histoire,
  - Patrimoine historique et archéologique :
- Conservation et entretien du patrimoine historique et archéologique, valorisation des fonds patrimoniaux,
  - Acceptation de dons et legs destinés aux établissements susmentionnés,
- Commande publique : exécution et suivi des contrats de commande publique dans les domaines de compétence susvisés,
- Directrice de la publication du site internet de la Bfm, du musée des Beaux-Arts de Limoges, du réseau des musées de la Résistance du Massif central et de la newsletter Musée de la Résistance. Musée d'histoire.

Les fonctions suivantes sont déléguées à Frédéric Roch, conseiller municipal :

Végétalisation